

REGLEMENT de COURSE

1/ La municipalité en collaboration avec l'Office Mandréen de la Jeunesse et du Sport et l'Office du Tourisme organisent le samedi 13 Novembre 2010 une Course Nature « la 83430 », parcours de 12 km, ouverte aux féminines et masculins, licenciés ou non, de cadet (né en 1994) à vétéran. Un parcours de 6km est également proposé.

2/ Le départ, prévu à 14h15, et l'arrivée auront lieu sur la Place des Résistants.

3/ Inscriptions - Retrait des dossards :

Office du Tourisme – Place des Résistants- 83430 Saint-Mandrier s/Mer
(Tél. 04 94 63 61 69)

Droits d'engagement de 10 € à l'ordre de « OMJS » jusqu'au mercredi 10 novembre 2010, puis de 12€ jusqu'au jour de la course inclus.

Le nombre total de participants est limité à 300 avec un lot à chaque concurrent.

La participation à l'épreuve de course pédestre nécessite la photocopie conservée par l'organisation de :

- ◆ Pour les licenciés : une licence sportive FFA ou FFTRI ou d'un pass'running, en cours de validité.
- ◆ Pour les non licenciés : un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de la course pédestre en compétition datant de moins d'un an.

Retrait des dossards le jour de la course de 12h45 à 13h45 sur le kiosque place des Résistants.

Les Dossards, fournis par l'organisateur, sont obligatoires et à fixer sur la poitrine, numéro en évidence (épingles non fournies). chaussures de trail conseillées pour le parcours 12 Km. Vestiaire possible sous le Kiosque à musique surveillé mais l'organisation décline toute responsabilité en cas de vol. Possibilité de douches à l'arrivée. Parking gratuit sur le stade Louis Clément au village.

4/ Assurances : Les organisateurs sont couverts par une Responsabilité Civile.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il est recommandé aux non licenciés de s'assurer personnellement.

L'organisation décline toute responsabilité pour tout incident physiologique immédiat ou futur.

5/ Classement – Récompenses

Un classement individuel sera établi, avec un classement général et par catégorie pour chaque format de course : « Km 6 » et « la 83430 ».

Les 3 premiers au classement général, les premiers de cadet à V4, féminines et masculins, sans cumul, seront récompensés.

L'organisation récompense aussi les 1^{ers} Militaires F et H et les 1^{ers} mandréens F et H.

Les récompenses ne seront données qu'aux participants présents lors du podium.

Les participants autorisent l'organisation à utiliser les images prises à l'occasion de l'épreuve dans le cadre de sa promotion.

Toute réclamation devra être faite à l'Office de Tourisme de Saint-Mandrier-sur-Mer.

6/ Parcours - Encadrement : Le Code de la Route doit être respecté, l'épreuve a lieu sur route ouverte. L'itinéraire sera fléché et la circulation des participants sera assurée par la Police Municipale et des signaleurs bénévoles.

Le service médical sera assuré par des secouristes, une infirmière et 2 médecins dont un à moto.

Les juges de parcours et les médecins pourront arrêter tout participant en mauvaise condition physique apparente.

7/ Ravitaillements :

- Au départ : 1 poste de ravitaillement en eau

- A l'arrivée : 1 poste de ravitaillement en eau, liquide et solide.

- Sur le parcours : 2 postes de ravitaillement en eau - 1 poste d'épongeage.

**L'environnement doit être respecté,
ne jetez pas vos déchets n'importe où sur le parcours !**

1^{ème} COURSE NATURE de SAINT-MANDRIER-sur-MER

« la 83430 »

SAMEDI 13 NOVEMBRE 2010

DROIT D'INSCRIPTION : Chèque à l'ordre de l'O.M.J.S.

« KM6 » ou « la 83430 » : 10€

Majoration de 2€ après le mercredi 10 novembre 2010 et sur place

Départ 14h15, place des Résistants

Nom :

Prénom :

Sexe : M F - Date de naissance :

Adresse :

N° de Téléphone :

Mel@ :

Militaire Oui Non

Licencié Oui Non Fédération :

Club : N° Licence

Participe à : « la 83430 » (12 km) « KM6 »

OBLIGATOIRE - (Documents conservés par l'organisation) :

- ◆ Photocopie d'une licence sportive (FFA – FFTRI) ou d'un pass'running en cours de validité.

OU

- ◆ Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.

Il est recommandé, pour les non- licenciés, de s'assurer personnellement.

AUTORISATION PARENTALE

pour les MOINS de 18 ANS - Cadets (1993 -1994),

J'autorise mon fils, ma fille à participer à l'épreuve de course nature de Saint- Mandrier-sur-Mer du 13 Novembre 2010.

M. ou Mme :

J'ai pris connaissance et accepte le règlement de la course.

A Saint- Mandrier sur Mer, le

SIGNATURE :



CADRE RÉSERVÉ
Catégorie :
N° de dossard :